



RAPPORT DE PROFILAGE DES MIGRANTS IVOIRIENS

Mai 2017 – Mai 2018

ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS

CÔTE D'IVOIRE



Ce projet est financé par l'Union européenne

Ce rapport a été compilé par la Mission de l'OIM en Côte d'Ivoire. Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles de l'auteur. Le contenu de la présente publication relève de la seule responsabilité de l'OIM et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'avis de l'Union européenne.

L'OIM souhaite remercier l'Union européenne pour son soutien au programme « Initiative conjointe FFUE-OIM pour la Protection et la Réintégration des migrants en Côte d'Ivoire ».

L'OIM souhaite remercier le Gouvernement de Côte d'Ivoire pour son engagement dans le projet. Elle salue la détermination du Ministère de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur (MIAIE) et de l'ensemble des Ministères techniques pour leur implication dans la réussite du projet. Cette solidarité gouvernementale démontre l'engagement de l'Etat Ivoirien dans le traitement des questions migratoires.

L'OIM croit fermement que les migrations ordonnées, s'effectuant dans des conditions décentes, profitent à la fois aux migrants et à la société toute entière. En tant qu'organisme intergouvernemental, l'OIM collabore avec ses partenaires de la communauté internationale en vue de résoudre les problèmes pratiques de la migration, de mieux faire comprendre les questions de migration, d'encourager le développement économique et social grâce à la migration et de promouvoir le respect effectif de la dignité humaine et le bien-être des migrants.

L'Initiative FFUE-OIM a pour objectif la protection et la réintégration des migrants de retour volontaire en Côte d'Ivoire.

© 2018 Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)

Couverture : Jeune migrante ivoirienne de retour en Côte d'Ivoire durant la mise en place de son projet de réintégration. Copyright © OIM/Felix Volkmar

Introduction

Depuis le début de l'année 2017 en Côte d'Ivoire, l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), qui est l'organisme des Nations Unies en charge des migrations et dont la Côte d'Ivoire est un Etat Membre depuis 2000, a assisté près de 3 500 individus au retour volontaire, principalement depuis la Libye, le Niger et le Maroc.

Entre mai 2017 et mai 2018, le projet qui a permis d'assurer l'assistance de 2 214 d'entre eux (sur les 2 689 éligibles à l'assistance sous le projet FFUE) en Côte d'Ivoire s'inscrit dans le cadre de l'Initiative Conjointe UE-OIM en collaboration étroite avec le Gouvernement ivoirien pour la Protection et la Réintégration des Migrants en Afrique de l'Ouest, financée par l'Union Européenne et mise en œuvre par le Gouvernement de Côte d'Ivoire et l'OIM. Dans le cadre de ses opérations, l'OIM a recueilli les témoignages de plus de 2 000 migrants rentrés en Côte d'Ivoire afin de dresser un profil démographique, social et économique général de ces personnes qui s'aventurent sur les voies de la migration irrégulière.

1. Contexte

La Côte d'Ivoire, Etat Membre de la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et faisant partie de son espace de libre circulation, est traditionnellement et encore aujourd'hui pays de destination pour de nombreux migrants de l'Afrique de l'Ouest. En effet, d'après un recensement conduit en 2014, la Côte d'Ivoire accueille plus de cinq millions d'individus de nationalité étrangère (Non-Ivoiriens), ce qui représente près de 25% de la population totale du pays¹.

Avec une économie en pleine croissance², les Ivoiriens eux-mêmes, pendant longtemps, ont rarement emprunté les voies de la migration irrégulière et arrivaient loin derrière bon nombre d'autres pays de la région sur la liste des principaux pays de départ. Or, en 2016, le nombre de personnes se réclamant de citoyenneté ivoirienne arrivant sur les côtes italiennes a bondi pour atteindre le chiffre de 13 000, soit une hausse de près de 230% entre 2015 et 2016, passant ainsi en quatrième position des pays d'origine d'Afrique de l'Ouest. La tendance se confirme en 2017, où près de 10 000 migrants se déclarant de nationalité ivoirienne sont arrivés en Italie entre janvier et décembre, plaçant le pays en troisième position d'arrivées sur la Route Méditerranéenne Centrale (Central Mediterranean Route – CMR) après le Nigéria et la Guinée³. Entre le 1er janvier et le 30 avril 2018, les Ivoiriens arrivent au rang de la seconde nationalité ouest-africaine la plus représentée avec 526 arrivées en Italie, après le Nigéria qui comptabilise 695 arrivées sur la même période⁴. Cette route de la Méditerranée centrale empruntée par de nombreux migrants se déclarant Ivoiriens est aussi l'une des routes migratoires les plus dangereuses. Un grand nombre de personnes y trouvent la mort en mer et le risque d'exploitation est très élevé : près de 80% des migrants interrogés dans le cadre d'une étude⁵ rapportent avoir subi des

¹ Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), Novembre 2014.

http://www.ins.ci/n/documents/RGPH2014_expo_dg.pdf

² Les taux de croissance réels du PIB pour la Côte d'Ivoire sont de 8,8% en 2015, 8,2% en 2016 et 7,6% en 2017. <http://ins.ci/n/>

³ http://migration.iom.int/docs/Flows_Compilation_Report_December_2017_%20.pdf

⁴ http://migration.iom.int/docs/2018_Q1_Overview_Arrivals_to_Europe.pdf

⁵ http://migration.iom.int/docs/Harrowing_Journeys_Children_and_youth_on_the_move_across_the_Mediterranean.pdf

traitements qui s'apparentent à la traite des êtres humains. Empêcher les décès et les abus à travers des migrations sûres et informées doit donc être une priorité.

2. Objectifs

En 2017, l'OIM Côte d'Ivoire avait, dans le cadre de ses opérations, recueilli les témoignages de plus de 1 000 migrants à partir desquels elle avait pu établir un premier profil des migrants qui avait fait l'objet d'un rapport de profilage des migrants ivoiriens⁶. A la fin du mois de mai 2018, ayant dépassé les 2 000 témoignages recueillis, l'OIM propose un deuxième rapport de profilage actualisant les informations proposées dans le premier document afin notamment de constater si les tendances se confirment ou si des différences significatives peuvent être identifiées. Ce rapport reprend donc à nouveau les différents aspects du profil des migrants ivoiriens, à savoir, entre autres, le profil socio-économique et démographique avant le départ ; les motivations de départ ; la route empruntée ; ainsi que les perspectives de réintégration.

L'objectif principal de ce rapport reste avant tout de présenter une analyse des données collectées dans le cadre des activités de l'OIM en partenariat avec le Gouvernement de Côte d'Ivoire, et d'indiquer des pistes de réflexion pour les activités de protection et de réintégration dans le cadre de l'Initiative FFUE-OIM.

De manière plus générale, ces informations pourront également être utiles et utilisées par l'ensemble des acteurs nationaux et internationaux qui s'intéressent à la problématique migratoire en Côte d'Ivoire et qui souhaitent prendre des décisions documentées et contextualisées ou encore formuler des politiques migratoires adaptées.

L'OIM propose cette version actualisée du rapport de profilage au moment où le projet FFUE fête son premier anniversaire. Les éléments d'analyse présentés dans ce rapport ont pour objectif d'être complétés par des analyses qualitatives plus approfondies afin de mieux comprendre le phénomène migratoire en Côte d'Ivoire et de contribuer à la formulation de réponses en termes de sensibilisation et de prévention de migrations risquées et mal informées sur la Route Méditerranéenne Centrale.

Enfin, et de manière générale, il s'agit d'envisager la migration comme un facteur de changement social. De ce fait, l'étude de l'évolution de la migration irrégulière en Côte d'Ivoire permet de saisir une partie des changements de mentalités et de comportements qui s'opèrent actuellement dans la société ivoirienne.

3. Méthodologie

Le premier rapport de profilage publié en février 2018 avait présenté un profil des migrants à partir d'un échantillon de 1 000 migrants rentrés de manière volontaire dans le cadre de l'initiative conjointe UE-OIM. Ce deuxième rapport publié par l'OIM Côte d'Ivoire présente les résultats obtenus suite à l'analyse de plus de 2 000 interviews réalisées par des équipes d'énumérateurs de l'OIM. Les données présentées dans ce document ont été collectées le jour de l'arrivée du migrant ou dans les jours qui suivent son arrivée. Ce profilage s'effectue de manière concomitante avec des sessions d'orientation et de conseil

⁶ <https://www.iom.int/sites/default/files/country/docs/cote-divoire/Cote-d%27Ivoire-Rapport-Profilage-2017.pdf>

proposées par l’OIM à tous les migrants de retour afin de faciliter leur intégration et d’assurer la meilleure protection aux personnes les plus vulnérables.

Le consentement des personnes interrogées est obtenu avant de commencer le profilage et la protection des données personnelles est garantie par les principes de protection des données de l’OIM, auxquels elle accorde une importance majeure⁷.

Il est nécessaire de noter certaines limites dans la collecte et l’analyse des données. D’une part, les migrants interviewés n’ont pas tous répondu à l’ensemble des questions ; l’interview revêtant un caractère volontaire. Par ailleurs, les migrants de retour ont souvent fait face à d’importants abus sur la route migratoire ce qui peut aussi limiter la capacité de se souvenir et/ou la volonté de partager les différents détails. Le nombre de répondants est ainsi parfois en deçà de 2 000 personnes. Il est important de souligner également que l’échantillon des personnes interrogées concerne uniquement des migrants qui se trouvaient sur les routes de la Méditerranée centrale vers l’Europe, l’une des principales routes de migration irrégulière. Ne sont donc pas pris en compte tous les autres migrants ivoiriens qui se trouvent dans d’autres pays de destination et/ou qui migrent de manière régulière ou irrégulière.

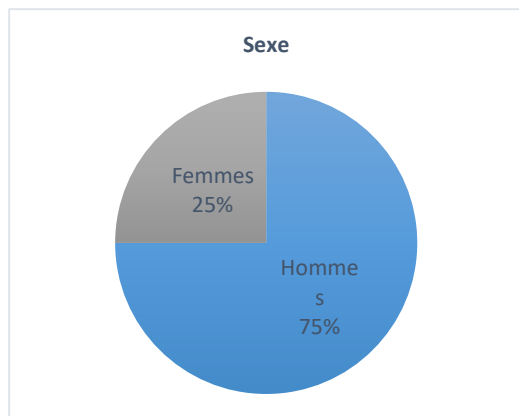
Par ailleurs, les entretiens ont été conduits avec des personnes qui ont pris la décision de rentrer et n’incluent donc pas les avis de ceux qui ont persisté dans le voyage ou encore ceux qui auraient atteint les côtes européennes.

Enfin, l’enquête a eu lieu dans la majorité des cas, dans les jours qui ont suivi le retour, et les idées qu’ont les personnes de retour quant à leurs perspectives de réintégration socio-économiques ne sont pas encore bien formulées ou fixées ; le conseil et l’orientation pour la réintégration étant des appuis qui nécessitent du temps et de la réflexion.

⁷ http://publications.iom.int/system/files/pdf/iomdataprotection_web.pdf

Profil des migrants ivoiriens de retour

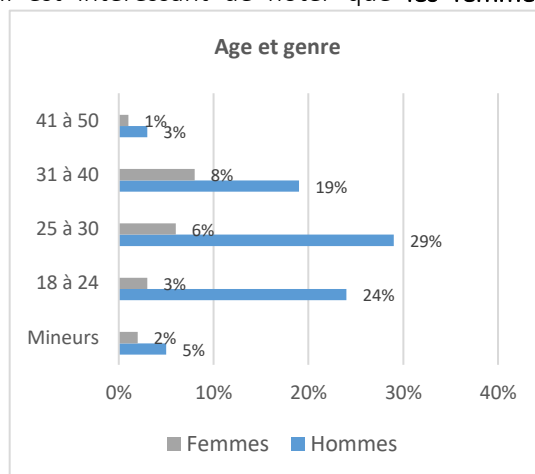
Sexe et Âge



L'analyse des données relatives à l'âge des individus interrogés, au cours de la période allant de janvier à mai 2018, confirme la tendance du précédent rapport de la présence d'une majorité d'hommes parmi les migrants de retour (**75% d'hommes et 25% de femmes**). Cependant, on note que la proportion de femmes a augmenté, passant de 20% en 2017 à 25% sur l'ensemble de la période allant de mai 2017 à mai 2018.

La moyenne d'âge des migrants de retour en Côte d'Ivoire sur la période de mai 2017 à mai 2018 est de **27 ans**, hommes et femmes confondus. 67% des hommes ont

entre 18 et 30 ans, ce qui nous permet de dire que ce sont surtout de **jeunes hommes** qui tentent l'aventure de la migration irrégulière vers l'Europe. Il est intéressant de noter que **les femmes interviewées sont en moyenne plus âgées que les hommes**. En effet, seules 42% d'entre elles sont âgées de 18 à 30 ans (par rapport à 67% pour les hommes comme mentionné plus haut). En outre, 42% d'entre elles sont âgées de 31 à 50 ans alors que seuls 29% des hommes appartiennent à cette catégorie d'âge. On note donc, proportionnellement, un plus grand nombre de femmes que d'hommes dans les catégories d'âge les plus élevées, ce qui incite à s'interroger sur la divergence de motifs et de contexte de départ qui peut exister entre les hommes et les femmes.



De plus, la tendance d'une **féménisation de la migration ivoirienne** se confirme. La proportion de femmes ivoiriennes participant à la migration irrégulière est quatre à cinq fois plus élevée que celle des autres pays d'Afrique de l'Ouest tels que le Niger, la Guinée ou le Sénégal. Il serait donc pertinent de s'interroger sur les causes ainsi que sur l'impact socio-économique mais aussi culturel de cette singularité ivoirienne.

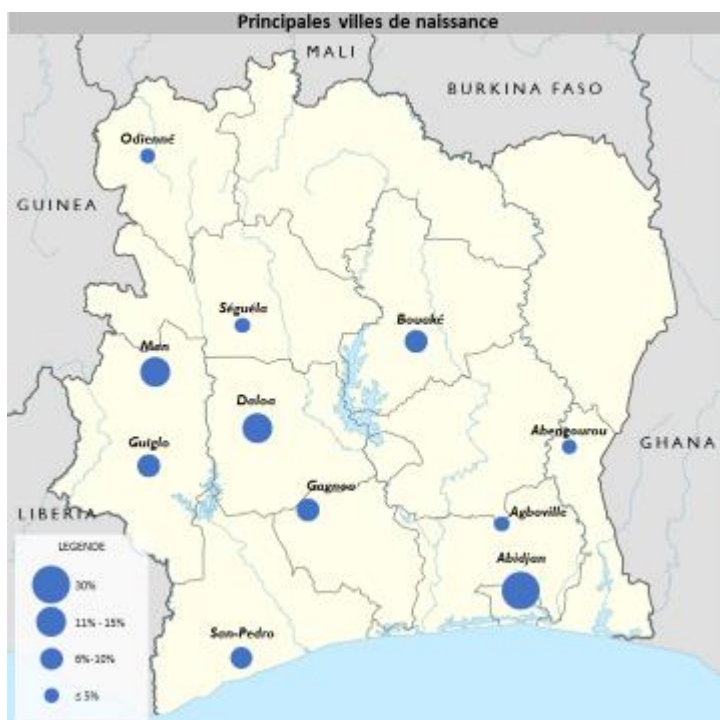
Enfin, on relève la présence de 8% de mineurs (accompagnés ou non accompagnés) parmi les migrants se déclarant de nationalité ivoirienne rentrés dans le cadre de l'Initiative FFUE. Parmi ces mineurs, 39% sont âgés de 14 à 18 ans et voyagent souvent sans être accompagnés par un membre de leur famille, nécessitant la mise en place de services spécifiques liés à la protection de ces enfants considérés comme vulnérables. Ces mineurs ont notamment pu être victimes de traite au cours de leur parcours migratoire et doivent bénéficier d'une assistance particulière dans le cadre de leur réintégration en Côte d'Ivoire, qu'il s'agisse du retracement familial, de la réunification familiale, de la rescolarisation ou de la formation professionnelle de ces jeunes personnes.

Localités de mobilité

Le recueil et l'analyse de données, en lien avec les principales localités de naissance et de résidence des migrants de retour avant le départ, fournissent autant d'informations pertinentes qui permettent d'orienter les activités de sensibilisation et de réintégration à concevoir et à mettre en place auprès des communautés à fort potentiel migratoire.

Afin de mieux appréhender les dynamiques liées aux migrations, y compris les migrations internes à la Côte d'Ivoire, l'analyse présente et met en perspective les principales villes de naissance avec le lieu de résidence avant le départ. Ce premier aperçu permet également de s'interroger sur le rôle joué par la capitale économique Abidjan dans le processus de prise de décision de migrer de manière irrégulière.

1. Principales villes de naissance

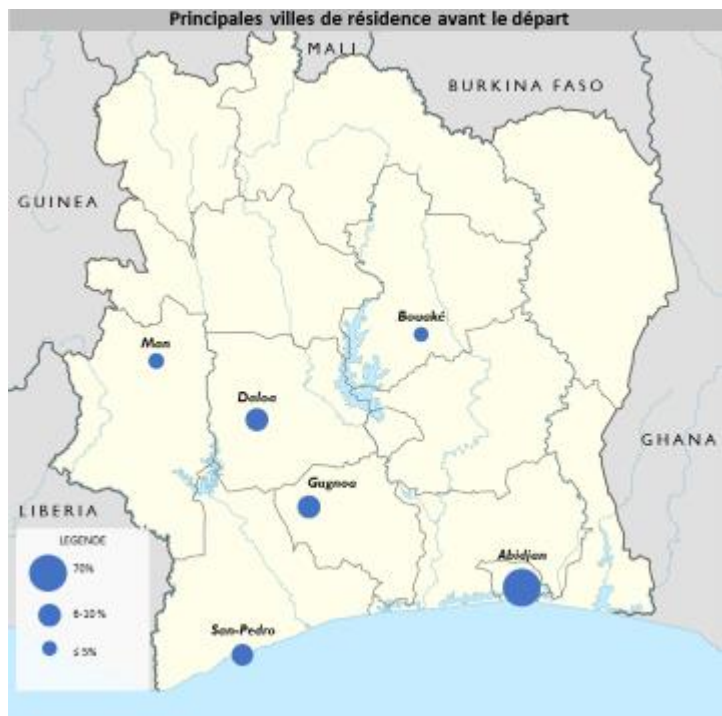


Environ 30% des migrants de retour interrogés entre mai 2017 et mai 2018 sont nés à Abidjan et alentours.

On observe une **prédominance des villes de l'Ouest et du Centre** de la Côte d'Ivoire, en plus d'Abidjan, en ce qui concerne les villes de naissance des migrants de retour dans le cadre du projet FFUE. Il serait intéressant de déterminer les facteurs socio-économiques mais aussi culturels explicatifs de cette situation, notamment dans la perspective de mener des campagnes de sensibilisation et d'information adaptées sur les dangers de la migration irrégulière et sur les raisons de rester en Côte d'Ivoire.

En ce qui concerne le sexe des migrants, il n'existe pas de différence significative concernant les villes de naissance des migrants de retour entre mai 2017 et mai 2018.

2. Lieu de résidence avant le départ



Le lieu de résidence avant le départ a été analysé pour compléter l'analyse du profil individuel. En effet, on se rend compte que près de **70% des personnes interrogées résidaient à Abidjan avant le départ**, sans distinction significative entre les sexes, alors qu'Abidjan a été indiqué comme lieu de naissance par environ 30% des individus. Daloa qui est le lieu de naissance pour environ 12% des migrants n'est lieu de résidence habituelle avant de prendre la route que pour moins de 5% des migrants interviewés.

Tout ceci indique une tendance assez nette de **migration interne vers Abidjan**, centre d'activités économiques, avant un départ sur les routes migratoires.

Il se pourrait également qu'Abidjan soit le lieu de transit privilégié pour réunir les fonds nécessaires au voyage ou encore qu'Abidjan soit une ville dans laquelle on migre en quête d'opportunités économiques et que face à l'échec ou à la rencontre de personnes (réseaux de passeurs par exemple), l'aventure de la migration irrégulière soit perçue comme une meilleure option. Toutes ces pistes de réflexion seraient pertinentes à approfondir dans le contexte d'une étude globale sur le processus de prise de décision de partir en s'interrogeant sur les différentes étapes et le rôle joué par Abidjan.

En termes de réintégration, ceci est un facteur important à prendre en compte, puisqu'une évaluation individuelle sera à conduire avec les personnes afin d'identifier le lieu de réinstallation avant de pouvoir identifier les opportunités appropriées. Des initiatives collectives et communautaires dans les centres urbains des régions/villes de naissance pourraient, par exemple, contribuer à renforcer les opportunités pour les jeunes, leur offrant des alternatives à une migration irrégulière vers l'Europe.

Contexte socio-économique

Cette section vise à mieux comprendre le milieu dans lequel les personnes interviewées ont grandi et évolué avant le départ, tant d'un point de vue social qu'économique. Une étude plus fine permettrait également d'inclure les facteurs culturels dans cette compréhension de l'environnement d'origine des migrants de retour mais aussi des candidats à la migration irrégulière.

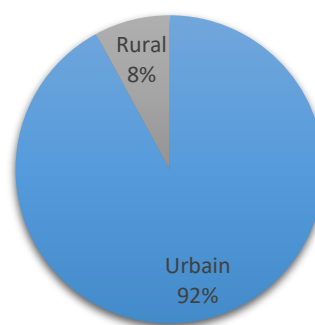
1. Milieu socio-économique d'origine

La grande majorité des migrants interviewés a déclaré résider de manière habituelle en **milieu urbain (92%)**.

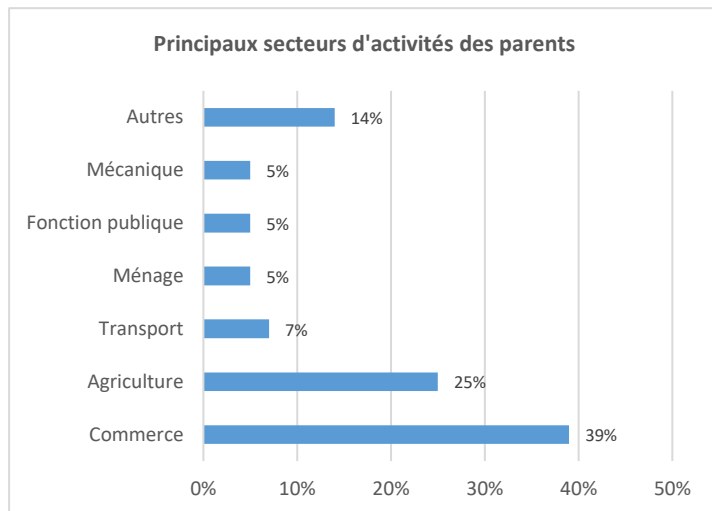
On note donc une nette surreprésentation du milieu urbain comme lieu de résidence cité par les migrants par rapport à la moyenne nationale, puisque la population urbaine ivoirienne était de 50% au moment du RGPH de 2014.

La très grande majorité des personnes résidait donc en milieu urbain avant de migrer. On peut émettre l'hypothèse qu'en ville, l'accès à la migration irrégulière est facilité, qu'il s'agisse de l'information, des moyens financiers, des réseaux de passeurs, de l'obtention de documents de voyage ou encore des moyens de transport.

Milieu de résidence



Principaux secteurs d'activités des parents



La majorité des personnes interrogées indique que leurs parents exercent ou exerçaient une activité économique. La plupart des répondants n'a pas de connaissance assez précise du montant du revenu familial pour pouvoir permettre une analyse des données, la grande majorité des interviewés n'ayant pas pu répondre à cette question.

Quant au secteur d'activités des parents, on constate tout d'abord une forte prédominance des activités de commerce, souvent informelles. **Le**

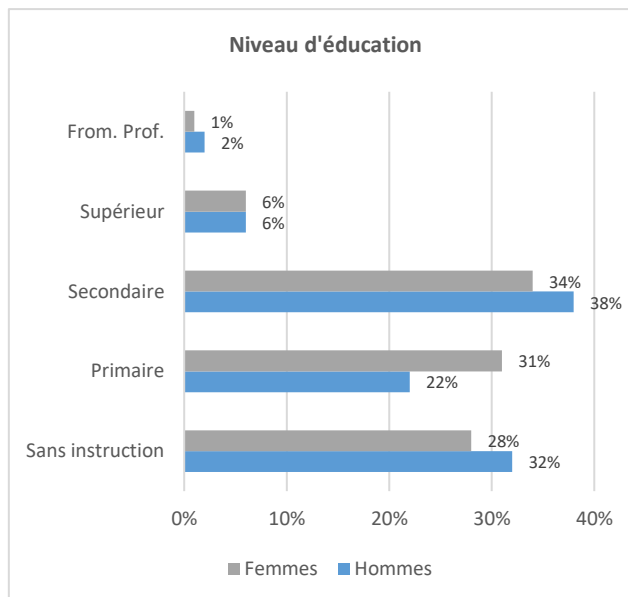
commerce représente en effet 39% des professions des parents, suivi du secteur agricole à 25%. Ce dernier point, mis en relation avec le fait que plus de 90% des personnes ont grandi en milieu urbain, peut indiquer une présence importante d'agriculture urbaine ou dans les périphéries des villes. Il serait intéressant de pouvoir se pencher davantage sur ces cas particuliers afin de savoir s'il s'agit d'une agriculture commerciale et/ou d'une agriculture de subsistance et ainsi de confirmer la pertinence de projets agricoles pour la réintégration des migrants de retour volontaire en Côte d'Ivoire.

2. Profil individuel

a. Education

Concernant le niveau d'éducation des migrants de retour volontaire en Côte d'Ivoire, il semble être légèrement en deçà de la moyenne nationale. En effet, **32% des personnes interviewées ont déclaré n'avoir reçu aucune instruction scolaire** alors que ce n'est le cas que de 16% de la population totale ivoirienne, puisque le taux net de scolarisation en 2016 est de 84%⁸. Ainsi, il y aurait une **surreprésentation parmi les migrants de personnes n'ayant reçu aucune instruction scolaire**.

Parmi les interviewés ayant répondu à la question, 24% ont atteint le niveau primaire, 37% le niveau secondaire, ce qui est légèrement au-dessus de la moyenne nationale, le taux net de scolarisation de l'enseignement secondaire en Côte d'Ivoire étant de 35% (30% pour les filles et 41% pour les garçons) et 6% le niveau supérieur (université) ce qui est inférieur au taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur qui s'élève à 9% (7% pour les femmes et 11% pour les hommes). 32% des hommes ont indiqué n'avoir atteint aucun niveau d'instruction scolaire contre 28% chez les femmes. 43% des migrants interviewés ont eu accès à l'enseignement secondaire et/ou supérieur (40% chez les femmes et 45% chez les hommes).



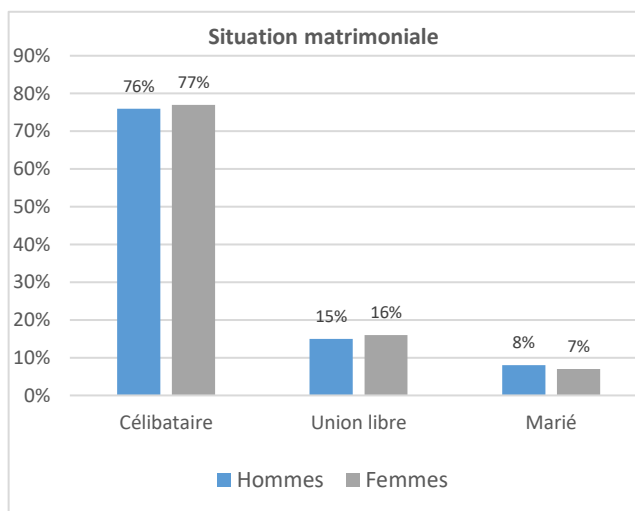
On peut donc en déduire que les hommes migrants ont un niveau d'éducation légèrement plus élevé que les femmes migrantes. En d'autres termes, parmi les 2 000 personnes interviewées, on trouverait davantage de femmes ayant reçu un premier niveau d'instruction scolaire mais les hommes ont été plus nombreux à poursuivre leurs études.

b. Situation familiale

La grande majorité des migrants interviewés est célibataire, à savoir 76% des individus. On pourrait en déduire que moins les personnes ont une situation maritale considérée comme stable ou fixe, plus elles empruntent les voies de la migration irrégulière.

⁸ <http://uis.unesco.org/fr/country/ci>

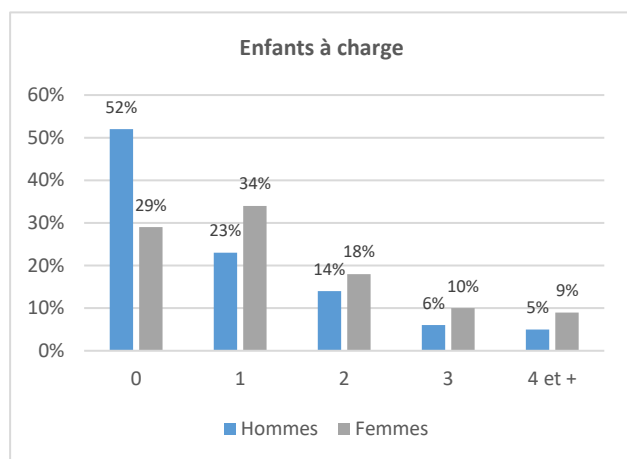
Par ailleurs, il est à noter une **augmentation sensible du pourcentage de femmes célibataires** ayant été interviewées dans le cadre des retours volontaires opérés entre janvier et mai 2018. En effet, le rapport de profilage de mai à décembre 2017 précisait que 70% des femmes étaient célibataires alors que sur l'ensemble de la première année du projet FFUE, ce pourcentage s'élève à présent à 77%. On pourrait donc en déduire que de plus en plus de femmes célibataires prennent la décision de s'aventurer sur la Route Méditerranéenne Centrale.



Par ailleurs, historiquement, la migration féminine ivoirienne était davantage une migration d'accompagnement (du mari, de la famille, etc.). Cette forte proportion de femmes célibataires parmi les migrantes de retour, sur la période allant de mai 2017 à mai 2018, semblerait indiquer une évolution de cette migration d'accompagnement vers une migration dont elles ont de plus en plus elles-mêmes l'initiative. Il serait pertinent de vérifier cette hypothèse dans le cadre d'une recherche qui permettrait d'identifier les facteurs socio-économiques et culturels explicatifs de cette féminisation de la migration en Côte d'Ivoire.

c. Nombre d'enfants à charge

Les données relatives au nombre d'enfants à charge sont pertinentes dans la mesure où elles permettent d'avoir un premier niveau d'information sur l'impact que la migration des parents peut avoir sur la famille et sur les enfants plus spécifiquement. Une analyse plus approfondie en termes d'indicateurs sociaux relatifs aux enfants (scolarisation, accès à la santé, etc.) permettrait d'avoir une meilleure compréhension de cet impact notamment au niveau social mais aussi des besoins de ces populations et des activités de protection et de réintégration à envisager à leur retour en Côte d'Ivoire.

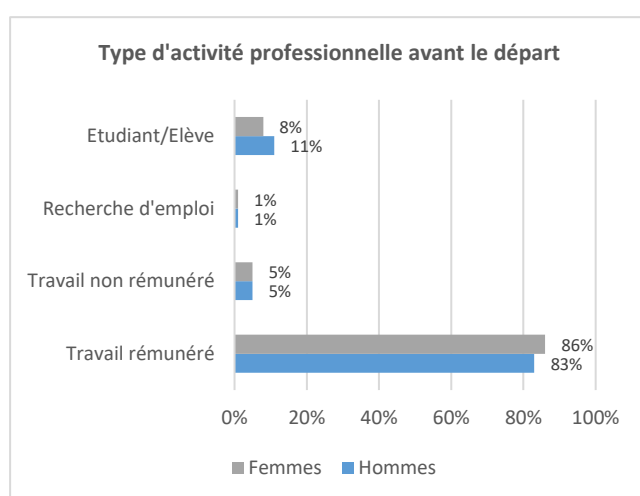


Une petite majorité des migrants interviewés a des enfants à charge, c'est-à-dire 52% d'entre eux (48% des hommes et 70% des femmes). **Les femmes profilées entre mai 2017 et mai 2018 sont significativement plus nombreuses à avoir des enfants à charge** que les hommes profilés. Ainsi, peu importe le nombre d'enfants à charge, la proportion de femmes ayant des enfants à charge est toujours plus élevée. Il serait donc pertinent de s'interroger sur les raisons qui poussent ces femmes avec des responsabilités familiales à s'aventurer sur les voies de la

migration irrégulière en prenant des risques importants (au niveau sécuritaire et sanitaire par exemple) ainsi que sur l'impact économique et social de ce départ.

d. Activité professionnelle avant le départ

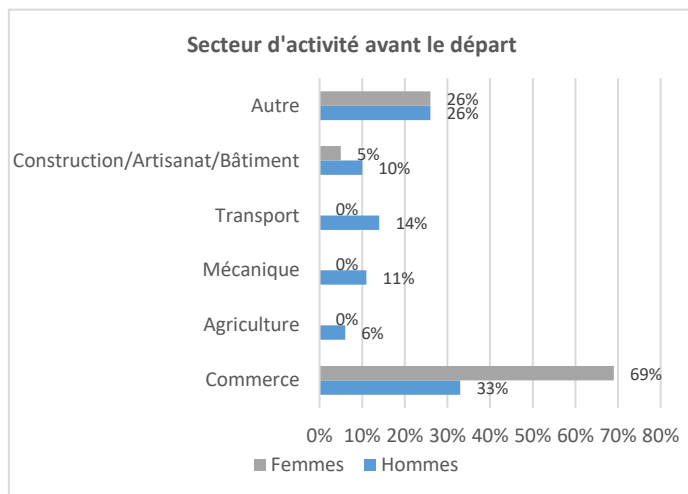
En termes d'activité professionnelle avant d'entreprendre le mouvement, il est particulièrement intéressant de remarquer que **84% des personnes interrogées au cours de cette année d'enquête indiquent qu'elles occupaient un emploi rémunéré**, ce qui représente une augmentation significative par rapport aux données présentées dans le rapport de 2017 où 73% des personnes interrogées occupaient un travail rémunéré avant de partir.



Parmi les migrants interviewés, 10% étaient des étudiants ou élèves, 5% travaillaient de manière non rémunérée, ce qui pourrait être un indicateur d'exploitation subie avant le départ, mais pourrait aussi désigner la participation informelle à des activités familiales, telles que le commerce ou l'agriculture qui sont des activités prédominantes parmi les professions des parents (*cf supra*) et qui requièrent de la main d'œuvre. Si ce pourcentage reste relativement faible et a eu tendance à diminuer entre 2017

et 2018, il pourrait cependant être intéressant de collecter davantage d'informations à ce sujet afin de confirmer qu'il puisse s'agir de situations de travail forcé ou alors de situations d'emploi non formalisé. On ne relève pas de différences significatives en termes de sexe.

Ainsi, les difficultés économiques et notamment **l'incapacité à occuper un emploi rémunéré ne suffisent pas à justifier la représentation importante des citoyens se déclarant de nationalité ivoirienne parmi les migrants se présentant sur les côtes européennes**. Une analyse plus approfondie pourrait fournir des éléments explicatifs et révéler les causes d'une contradiction montrée du doigt par l'ensemble des spécialistes de la question migratoire en Côte d'Ivoire entre la relance économique ivoirienne et la volonté de nombre de jeunes ivoiriens de quitter leur pays. Cette étude pourrait également mettre en évidence la perception que les jeunes ivoiriens ont du travail et de sa valeur dans un contexte de prédominance du secteur informel.

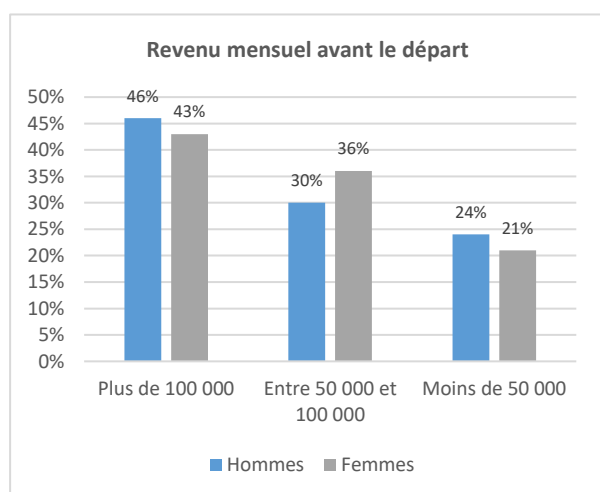


Concernant le secteur d'activités avant le départ, pour ceux qui ont indiqué avoir une activité professionnelle rémunérée, on constate une **nette prédominance des activités de commerce**, comprenant tant les activités de petit commerce que de petits services (par exemple « vente et pose de mèches et coiffure » ou « vente et réparation de petit électroménager »), souvent dans le secteur informel.

En effet, 39% des migrants interrogés exercent une activité professionnelle en

lien avec le commerce (33% des hommes et 69% des femmes). La catégorie « autres » regroupe des activités très disparates, telles que l'enseignement, l'hôtellerie, la restauration, le football, le ménage, ou des professions telles qu'infirmier ou enseignant. Ce qu'il est intéressant de souligner, c'est que seules 5% des personnes interrogées indiquant avoir un emploi rémunéré ont exercé dans le secteur agricole. Nous avons vu plus haut que 25% des parents travaillaient dans ce secteur, et cette différence entre parents et enfants pourrait signaler une volonté de la part de certains des jeunes migrants issus du secteur d'activité agricole de **se tourner vers des activités exercées en milieu urbain ainsi qu'un rejet des activités liées à l'agriculture ou à l'élevage**, secteurs d'activités traditionnellement importants en Côte d'Ivoire .

En outre, on remarque que les secteurs d'activité professionnelle en Côte d'Ivoire sont particulièrement genrés : certaines activités comme la mécanique, le transport ou encore l'agriculture et l'élevage sont quasiment exclusivement masculines ; le commerce quant à lui est surtout pratiqué par les femmes.



Il est intéressant de remarquer que la plupart des individus (c'est-à-dire 46%) ayant répondu au questionnaire ont rapporté avoir perçu des revenus supérieurs à 100 000 FCFA par mois sur la période précédant leur départ, ce qui est nettement au-dessus du revenu mensuel moyen en Côte d'Ivoire (55 600 FCFA soit 100 USD).⁹ Il faut toutefois noter que les questions de revenu sont difficiles à analyser sur les enquêtes, considérant notamment que nombre de répondants travaillaient dans le secteur informel et que le salaire mensuel n'était pas forcément fixe.

⁹ <http://www.journaldunet.com/business/salaire/cote-d-ivoire/pays-civ>

On peut constater que les revenus semblent en moyenne légèrement plus élevés pour les hommes que pour les femmes, 46% des hommes affirmant avoir perçu un salaire mensuel moyen supérieur à 100 000 FCFA contre 43% des femmes. Par ailleurs, le niveau de salaire moyen en Côte d'Ivoire ne donne que très peu d'informations sur la possibilité d'accéder à des services sociaux de base (éducation et santé notamment) grâce à ce salaire.

Cependant, ce résultat nous donne des informations sur le profil type du migrant ivoirien. En effet, le fait que la plupart des migrants interrogés avait un revenu presque deux fois supérieur au revenu moyen en Côte d'Ivoire met en lumière le fait que les migrants qui s'aventurent sur la Route Méditerranéenne Centrale ne sont pas nécessairement les plus « désespérés » dans la mesure où ils ne sont pas les plus pauvres. Il semble donc nécessaire d'aller au-delà du simple argument de la pauvreté pour expliquer et comprendre l'augmentation importante de la migration irrégulière des ivoiriens vers l'Europe.

Motivations et organisation du départ

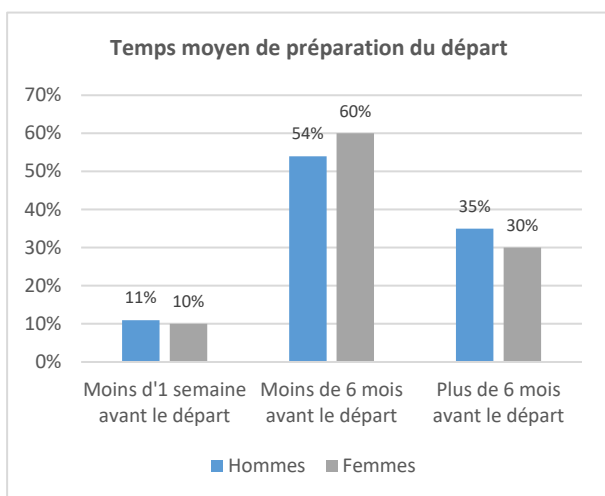
1. Raisons du départ

La très grande majorité des répondants, c'est-à-dire 89% d'entre eux, indique avoir quitté la Côte d'Ivoire pour partir à la recherche d'emploi ou d'opportunités économiques principalement en Europe dans 75% des cas. En effet, 90% des hommes et 85% des femmes motivent leur départ ainsi. (Ce qui peut sembler contradictoire puisque comme nous l'avons constaté au-dessus, la très grande majorité des migrants de retour interviewés, entre mai 2017 et mai 2018, avait un emploi rémunéré avec un salaire mensuel nettement supérieur au salaire mensuel moyen en Côte d'Ivoire). La raison économique est plus souvent avancée par les hommes que par les femmes. Pour les femmes, la deuxième raison de départ est la réunification avec des membres de leur famille et pour les hommes la poursuite des études et l'éducation, même si les pourcentages restent très faibles. La réponse « envoyé par la famille » n'a été sélectionnée que par 1% des répondants, ce qui pourrait laisser croire que la migration demeure une décision prise par l'individu seul. Toutefois, il est nécessaire de prendre en considération le fait que les décisions de départ sont souvent le résultat d'une série de facteurs, et que la recherche d'opportunités économiques est souvent appuyée par les membres de la famille.

Par ailleurs, un premier niveau d'analyse nous permet d'avancer que si la décision de partir pour les jeunes hommes peut être considérée comme plus spontanée, en ce qui concerne les femmes, elle pourrait être appréhendée comme une décision prise à la suite de la détérioration d'une situation qui semble ne plus laisser de choix à la femme dans sa perception de sa propre situation socio-économique. Cette hypothèse mérite d'être vérifiée dans le cadre d'une analyse des causes spécifiques de la migration irrégulière féminine en Côte d'Ivoire.

Une étude spécifique des facteurs qui motivent le départ des migrants interviewés dans le cadre de leur retour en Côte d'Ivoire permettrait d'aller plus loin dans **l'analyse du processus de prise de décision**. Avec une croissance économique prometteuse, il serait judicieux d'analyser le fait que de nombreux jeunes ivoiriens privilégient la voie de la migration irrégulière, avec tous les dangers qu'elle représente, plutôt que la recherche d'opportunités économiques dans leur propre pays. Il semble donc essentiel de saisir les réalités de la société ivoirienne qui influencent la migration irrégulière et de développer une analyse en termes de perception et de compréhension de cette quête de « mieux être » affichée par les migrants ivoiriens.

2. Préparation du départ



Le plus grand groupe des migrants indique avoir préparé leur départ pendant moins de six mois, au total 55%, dont 54% des hommes et 60% des femmes. Il est également intéressant de noter ici que pour 11% des répondants, la décision a été prise en moins d'une semaine, ce qui est un temps extrêmement court pour une décision qui peut avoir des conséquences très lourdes en termes de risques encourus. Cela laisse à penser que dans ces cas de départs très spontanés, l'individu n'a pas pris le temps de se renseigner sur la route et tous les aléas (risques, coûts, etc.) qu'elle comporte.

Enfin, nous notons une évolution dans le temps moyen de préparation du départ pour les côtes européennes qui se manifeste par un raccourcissement de la durée de la décision. Les 1 000 migrants interviewés en 2017 avaient été 47% à déclarer avoir réfléchi plus de six mois avant de prendre la décision de partir (49% des hommes et 35% des femmes) contre 34% pour les 1 000 migrants interviewés en janvier et mai 2018 (35% pour les femmes et 30% pour les hommes). Ainsi, nous pouvons en déduire une évolution vers **une décision prise de manière plus hâtive et moins bien renseignée, spécifiquement pour les femmes.**

Ces données mettent en lumière la nécessité de renforcer le travail de sensibilisation et d'information des candidats à la migration irrégulière afin de leur permettre d'envisager leur migration de manière régulière pour en limiter les risques. Afin de renforcer l'efficacité de ce travail de sensibilisation, il semble nécessaire d'accéder à un niveau de connaissance approfondi des motivations des migrants retournés (voire aussi ceux arrivés sur les côtes européennes) afin de s'assurer que le message et son mode de transmission soient adaptés aux déterminants socio-économiques et culturels des populations concernées.

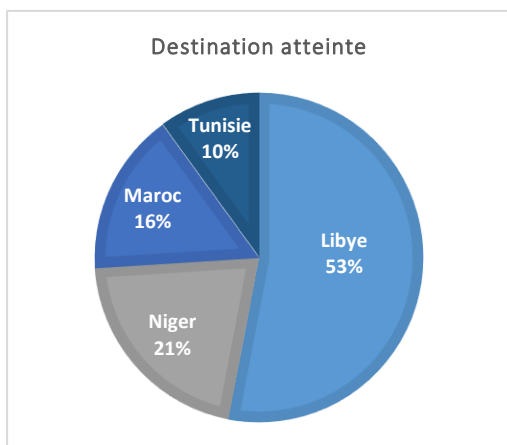
Sur la route migratoire

1. Les itinéraires

Les itinéraires que les migrants indiquent avoir pris sont très disparates, bien que tous aillent vers l’Afrique du Nord. Il est dès lors proposé d’analyser les principaux pays de premier transit ainsi que les pays de destination afin d’illustrer les routes.

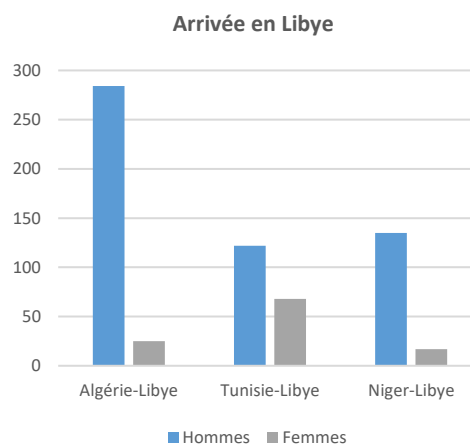
Ainsi, en termes de premiers pays de transit au départ de Côte d’Ivoire, on constate que les principales routes terrestres passent par le **Burkina Faso et le Mali**, mais qu’il existe aussi un certain nombre de départs par avion vers **la Tunisie et le Maroc**, deux pays pour lesquels les ressortissants ivoiriens ne nécessitent pas de visa. Les départs par route représentent 62% contre 38% pour les départs par avion. En ce qui concerne les départs par route, le Mali a été le premier pays de transit pour 37% des personnes interrogées tandis que le Burkina Faso a été la première étape pour 25% des individus. On relève ici toutefois une grande différence entre les hommes et les femmes. Si 69% des hommes partent par la route et 30% par avion, la tendance est inversée pour les femmes, puisque 70% disent être parties en avion, notamment vers la Tunisie (60% vers la Tunisie et 10% vers le Maroc) contre 30% par la route. En outre, du fait que le voyage par avion semble plus facile et est peut-être choisi pour cette raison par les femmes, il faut aussi tenir compte du fait qu’un voyage en avion est non seulement plus coûteux qu’un voyage en bus, mais nécessite également la possession d’un passeport et donc des démarches administratives préalables au départ. Encore une fois, ces éléments pourraient indiquer qu’il existe **des réseaux spécifiques facilitant la migration de femmes ivoiriennes et les appuyant avant le départ**. D’après les entretiens menés avec les migrants, notamment par l’unité protection, il ressort qu’en Côte d’Ivoire, il s’agirait davantage de petits réseaux pas nécessairement bien structurés. Il s’agirait plutôt de bouche à oreille, une personne de la famille qui a entendu parler d’une personne qui peut faciliter le voyage et qui met un membre de sa famille en contact avec elle pour l’organisation du départ.

Concernant la Tunisie, au départ de Côte d’Ivoire, il semblerait qu’elle soit tout d’abord envisagée comme un pays de destination et se transforme en pays de transit (surtout pour les femmes). Ce sont les opportunités de rencontres et les réseaux plus organisés en Tunisie (notamment les personnes qui placent des migrantes comme personnel de maison) qui incitent les migrants ivoiriens à partir vers la Libye puis l’Europe en mettant en avant des opportunités économiques intéressantes.



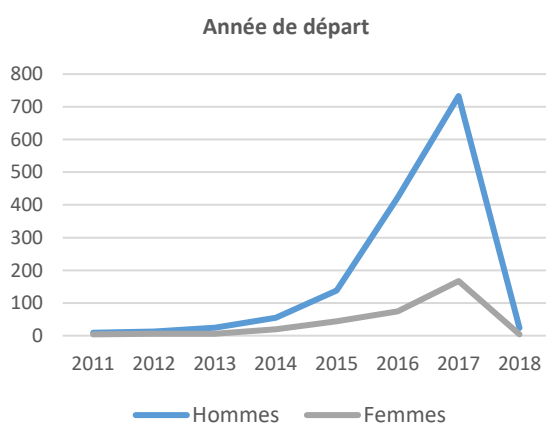
Ensuite, l’analyse des pays depuis lesquels les migrants interrogés sont rentrés, confirme que la majorité ont été assistés dans leur retour depuis la Libye (53% des migrants interviewés), suivi du Niger (21%) puis du Maroc (16%) et de la Tunisie (10%). Toutefois, en ce qui concerne les femmes, seules 3% sont rentrées depuis le Niger et 17 % du Maroc contre 12% et 7% respectivement pour les hommes. Etant donné que le Niger est l’un des principaux pays de transit par la route, ceci vient confirmer la proposition que les femmes sont moins nombreuses à employer ce mode de transport.

Enfin, en ce qui concerne l'analyse des derniers pays de transit avant d'atteindre la Libye, destination finale pour la majorité des migrants interrogés (même si la Libye n'était pas la destination finale au départ du voyage mais l'est devenue du fait de la détention dans nombre de cas), la vaste majorité est arrivée par l'Algérie, ce qui peut en partie être expliqué par le fait que depuis l'adoption et l'application par le Niger d'une loi combattant le trafic illicite de migrants en 2015 et 2016 respectivement, il est plus difficile pour les passeurs d'opérer au Niger, ce qui expose les migrants à la fois à des risques plus importants, liés au contournement des postes de contrôle par les passeurs, et à des coûts plus élevés. On observe en effet une importance grandissante de la route Mali/Burkina/Niger-Algérie-Libye¹⁰, et les migrants ivoiriens voyageant par route ne sont pas une exception.



Toutefois, on remarque encore une fois une différence importante entre les hommes et les femmes, puisque la majorité des femmes, à savoir 62%, entrent en Libye depuis la Tunisie (pays de transit même si les migrants surtout de sexe féminin avaient pu envisager au départ la Tunisie comme destination finale). Ceci confirme donc le fait que les femmes ivoiriennes qui migrent vers l'Europe semblent majoritairement emprunter une toute autre route que les hommes, à savoir Côte d'Ivoire – Tunisie – Libye, tandis que les hommes voyagent majoritairement par route avec différents parcours entre le Mali, l'Algérie et le Niger pour atteindre la Libye. Par ailleurs, certaines migrantes interrogées ont indiqué que l'idée de partir en Libye leur est venue, alors qu'elles étaient déjà en Tunisie soit pour gagner plus et/ou soit car leur situation en Tunisie était devenue trop compliquée (mauvaises conditions de travail ou période de séjour légal dépassée et pénalités pour rentrer en Côte d'Ivoire trop élevées par exemple). Selon elles, il pouvait sembler plus simple de continuer vers l'Europe si l'occasion se présentait.

2. Durée de la migration

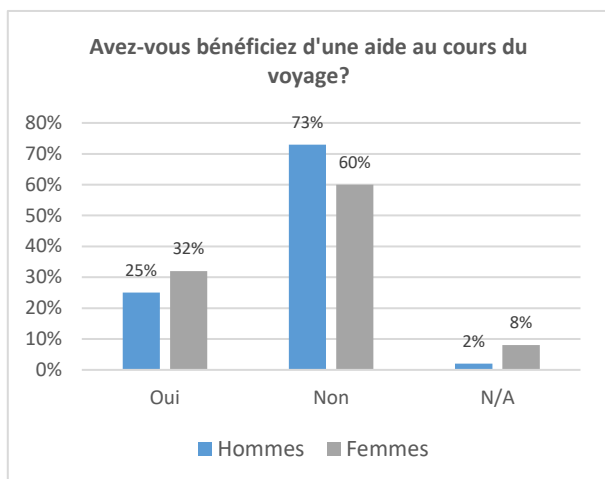


L'analyse de l'année de départ indiquée par les migrants interviewés, revenus entre mai 2017 et mai 2018 permet de voir que dans la majorité des cas le **temps passé sur la route migratoire est relativement court**, plus de la moitié étant partis en 2017, quelques mois avant leur retour. A ce niveau, nous n'observons pas de différence significative par sexe. En outre, si la courbe opère une chute en 2018, ceci est principalement lié au fait que cette enquête s'est arrêtée à la fin du cinquième mois de

¹⁰ Cf notamment http://migration.iom.int/docs/Regional_FMP_Q3_Final.pdf

l'année (mai), ce qui tendrait à signifier que la migration dure tout de même **au moins six mois**.

3. Aide au cours du voyage



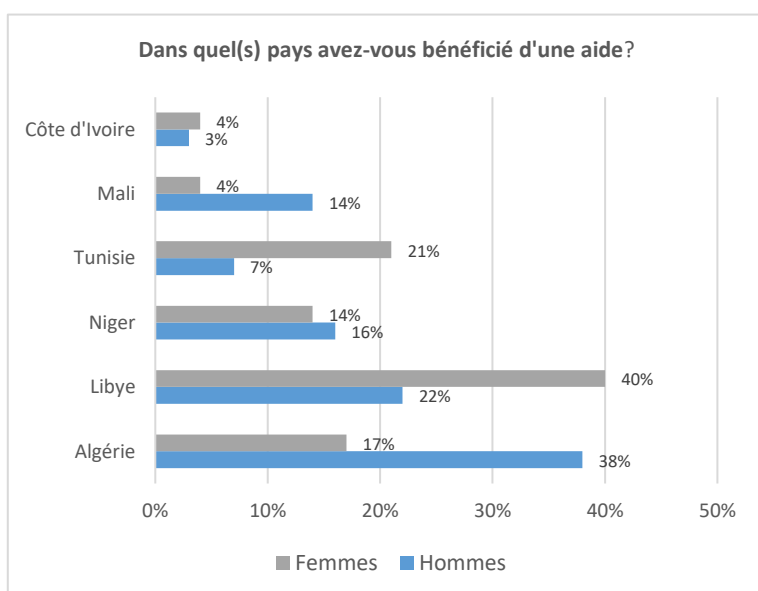
Parmi les migrants de retour volontaire interviewés entre janvier et mai 2018, 26% déclarent avoir bénéficié d'aide au cours de leur voyage principalement sous la forme d'un hébergement, de soins médicaux et/ou de nourriture.

Il est intéressant de noter **que les femmes sont plus nombreuses que les hommes à avoir bénéficié d'une aide au cours de leur voyage** : 32% contre 25% pour les hommes.

Dans 60% des cas, les interviewés ont eu à verser de l'argent en échange de cette aide. Les femmes

sont proportionnellement plus nombreuses à avoir dû verser de l'argent en échange de cette aide : 68% contre 57% pour les hommes.

Ces données tendraient à confirmer une vulnérabilité plus importante des femmes sur la route par rapport aux hommes, ce qui nécessiterait de solliciter l'aide d'autrui en échange d'argent. Il serait intéressant de se demander si ces femmes étaient déjà vulnérables à leur départ de Côte d'Ivoire ou si c'est la migration irrégulière qui les a fragilisées et rendues vulnérables.



Hommes et femmes confondus, les principaux pays dans lesquels les migrants de retour entre janvier et mai 2018 ont reçu une aide au cours de leur voyage sont **l'Algérie (33%), la Libye (26%) et le Niger (16%)**.

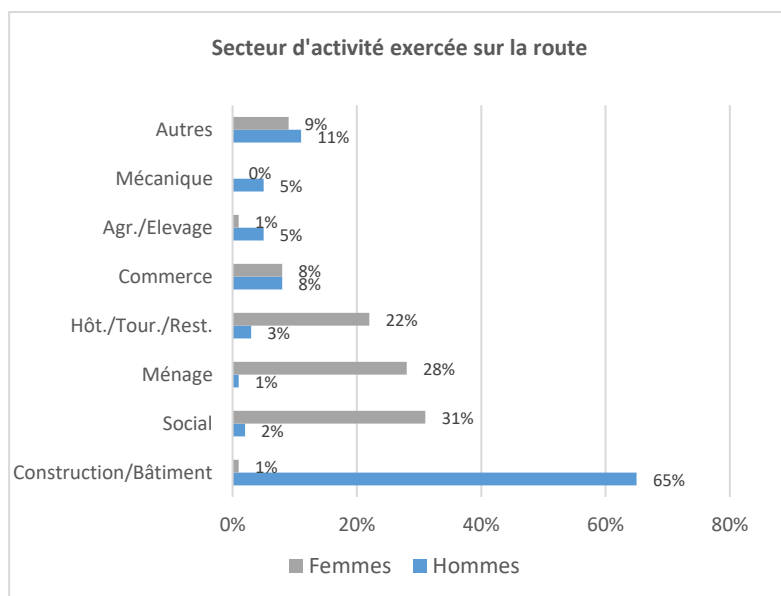
On note des disparités liées au sexe des migrants concernant les pays dans lesquels ces derniers ont pu bénéficier d'une aide extérieure. En effet, la majorité des hommes ont reçu une aide en Algérie (38%) et en Libye (22%). Les femmes quant à elles ont principalement reçu une aide en Libye (40%) et en Tunisie

(21%). Ces données peuvent éventuellement fournir des informations sur les parcours migratoires, la Tunisie étant davantage un pays de transit pour les femmes, comme nous l'avons vu plus haut, même si au départ de Côte d'Ivoire, il était le plus souvent envisagé comme un pays de destination. La destination a donc changé au cours du voyage en fonction des rencontres et des opportunités.

4. Travail au cours du voyage

Entre mai 2017 et mai 2018, **68% des individus interrogés suite à leur retour en Côte d'Ivoire affirment avoir travaillé lors d'au moins une des étapes du voyage** (75% des hommes et 59% des femmes). Les femmes ont donc tendance à moins travailler sur la route que les hommes. Ce pourcentage est en augmentation puisque le rapport de profilage de 2017 indiquait un pourcentage de 64%. Parmi ces 68%, 9% des hommes et 17% des femmes avaient un travail non-rémunéré et/ou forcé. **Les femmes sont donc plus souvent sujettes que les hommes au travail non rémunéré et forcé.** Par ailleurs, les situations de travail forcé peuvent souvent être vécues comme traumatisantes et il n'est pas aisé de libérer la parole des migrants dans le cadre d'un questionnaire. Il serait donc bénéfique pour une meilleure assistance à la protection des migrants les plus vulnérables d'envisager la réalisation d'une étude plus approfondie permettant de révéler l'ampleur et les conditions de ce phénomène d'exploitation des migrants voyageant de manière irrégulière.

Les secteurs dans lesquels les migrants ont exercé une activité au cours de leur voyage varient fortement en fonction du sexe. Ainsi, sur la période de mai 2017 à mai 2018, si au total 55% des individus interviewés ont déclaré avoir travaillé dans la construction et le bâtiment (maçon, électricien, charpentier, peintre, etc.), il s'agit quasi exclusivement d'une activité masculine puisque 65% des hommes appartiennent à cette catégorie pour 1% des femmes. Chez les hommes, en deuxième position arrive le commerce avec 8% (alors que ce taux était de 20% avant le départ). Pour les femmes, les principaux secteurs d'activités sont le social, le travail ménager et l'hôtellerie/tourisme/restauration avec respectivement 31%, 28% et 22% des réponses. Il s'agit donc majoritairement d'activités de services.



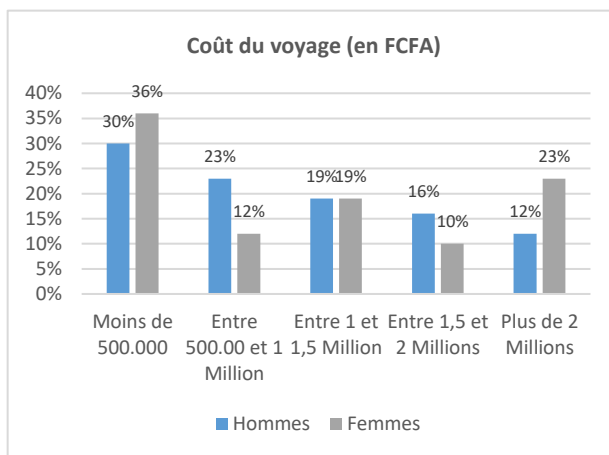
On observe donc que **la majorité des migrants (hommes comme femmes) ayant exercé une activité professionnelle au cours de leur voyage ne se sont pas maintenus dans le secteur d'activités qui était le leur avant leur départ.** Cette information peut fournir des éléments intéressants pour les activités de réintégration proposées par l'OIM et le Gouvernement ivoirien, puisqu'il est probable que ces personnes aient **acquis de nouvelles compétences**, considérant que le pourcentage de personnes

travaillant dans ce secteur avant le départ était sensiblement plus bas. Il sera dès lors important d'explorer les possibilités pour les migrants de retour de valoriser en Côte d'Ivoire les compétences acquises sur la route. Les hommes pourraient donc s'orienter vers des métiers de la construction et du bâtiment en fonction des spécialités qui ont été les leurs au cours de leur voyage et les femmes dans les services (social, hôtellerie/tourisme/restauration, etc.) pour diversifier les activités de commerce qu'elles menaient dans 69% des cas avant leur départ.

5. Coût et financement du voyage

En ce qui concerne le coût total du voyage, **50% des migrants interviewés déclarent avoir payé leur voyage plus d'1 Million de FCFA**. 31% ont dépensé moins de 500.000 FCFA, 20% entre 500.000 et 1 Million de FCFA, 20% entre 1 Million et 1,5 Million de FCFA. Certains ont même dépensé jusqu'à 5 Millions de FCFA (ce qui représente plus de 8 800 dollars), ce montant très élevé peut aussi s'expliquer par les différentes rançons et chantages que les migrants ont pu subir notamment lors de leur détention. Le coût du voyage n'était donc pas nécessairement celui initialement prévu, d'autres étapes imprévues et différents aléas se sont ajoutés au cours de l'expérience migratoire. Par exemple, les candidates au départ délèguent assez souvent les démarches administratives (passeport et billet d'avion par exemple), ce qui a pour conséquence l'inflation des coûts de voyage.

Il est intéressant de noter que, **sur la base des déclarations des migrants de retour, le coût moyen semble avoir diminué entre 2017 et 2018** puisqu'en 2017, 75% des migrants de retour avaient payé leur voyage plus d'1 Million de FCFA. On note qu'il existe une différence sensible entre le coût moyen du voyage payé par les hommes et celui payé par les femmes. En effet, la proportion des femmes dans les catégories extrêmes est plus importante (36% ont payé moins de 500.000 contre 30% pour les hommes et 23% ont payé plus de 2 Millions de FCFA contre 12% pour les hommes), ce qui signifierait qu'elles paient soit un coût en dessous de la moyenne, soit nettement au-dessus. Après des échanges avec des femmes migrantes, le coût en moyenne plus bas pourrait s'expliquer par le fait que des réseaux facilitent le départ de migrantes ivoiriennes en diminuant les coûts du voyage. Quant à la proportion de femmes qui aurait payé un coût plus élevé, cela pourrait s'expliquer par le fait qu'elles ont été victimes de chantages notamment dans les prisons en Libye, possiblement en utilisant leurs enfants comme moyen de pression sur les familles restées au pays.



Après des échanges avec des femmes migrantes, le coût en moyenne plus bas pourrait s'expliquer par le fait que des réseaux facilitent le départ de migrantes ivoiriennes en diminuant les coûts du voyage. Quant à la proportion de femmes qui aurait payé un coût plus élevé, cela pourrait s'expliquer par le fait qu'elles ont été victimes de chantages notamment dans les prisons en Libye, possiblement en utilisant leurs enfants comme moyen de pression sur les familles restées au pays.

Malgré ces montants élevés par rapport à la moyenne des revenus mensuels avant le départ tels qu'ils ont été rapportés par les migrants, **72% des interviewés déclarent avoir financé eux-mêmes leur voyage sans aide extérieure** (74% des hommes et 59% des femmes) grâce à leurs propres moyens et des économies sur leur revenu. Les femmes sont donc plus nombreuses à avoir reçu une aide extérieure pour financer leur voyage. Dans 28% des cas, c'est une combinaison entre le migrant et/ou sa famille et/ou ses amis qui ont permis de financer le voyage.

Ce chiffre relativement important met aussi en exergue la pression sociale que ces migrants peuvent subir, surtout lorsque le pays de destination n'a pas été atteint. L'entourage du migrant avait investi financièrement et émotionnellement en lui, ce qui peut avoir tendance à renforcer l'impact de l'échec sur le migrant de retour en Côte d'Ivoire et sa stigmatisation. Dans 9% des cas, c'est la famille seule qui a pris en charge le coût du voyage (8% des hommes et 15% des femmes). Les femmes sont ainsi plus nombreuses à s'être vues financer leur voyage en totalité par la famille. Il pourrait être intéressant d'interroger davantage cette information en se demandant quel est le rôle joué par la famille dans le processus de prise de décision de la migrante ivoirienne.

Retour et perspectives

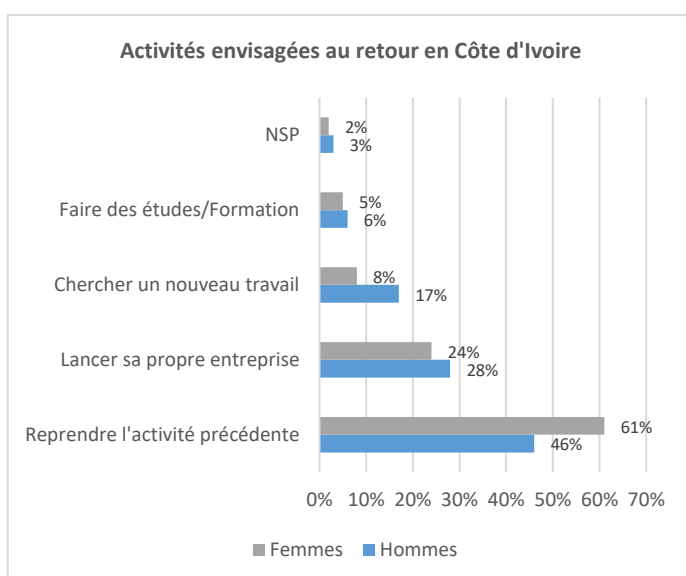
1. Raisons du retour¹¹

Concernant les raisons du retour en Côte d'Ivoire avancées par les migrants de retour entre mai 2017 et mai 2018, les individus interviewés (hommes comme femmes dans les mêmes proportions) **indiquent l'insécurité/arrestation/refoulement par les autorités locales comme principales raisons avec plus de 71% des réponses**. Il est intéressant de noter que cette proportion a nettement augmenté entre 2017 et 2018 puisqu'elle était de 58% en 2017. On peut donc en déduire un renforcement de l'insécurité et une augmentation des difficultés tout au long du parcours migratoire, qu'il s'agisse du voyage et/ou de la détention. Pour 21% c'est le manque d'opportunités et de perspectives qui les a incités à opter pour le retour volontaire. Par ailleurs, la quasi-totalité des migrants indiquent que les conditions de vie sur place étaient très difficiles. Ces données relatives aux dangers et risques encourus par la grande majorité des migrants tout au long du parcours migratoire mettent en évidence la nécessité de la prise en compte de l'impact psycho-social de la migration (voyage et détention) sur les migrants de retour.

2. Région de retour

Près de 70 % des personnes de retour indiquent vouloir s'installer à Abidjan/région des Lagunes, ce qui représente le même pourcentage que les personnes qui avaient indiqué résider à Abidjan avant le départ. Toutefois, la question étant posée dans les jours suivants un contexte délicat de retour au pays après l'échec de la migration, il n'est ainsi pas évident de tirer des conclusions quant à la réinstallation dans des localités autres que celles de résidence habituelle.

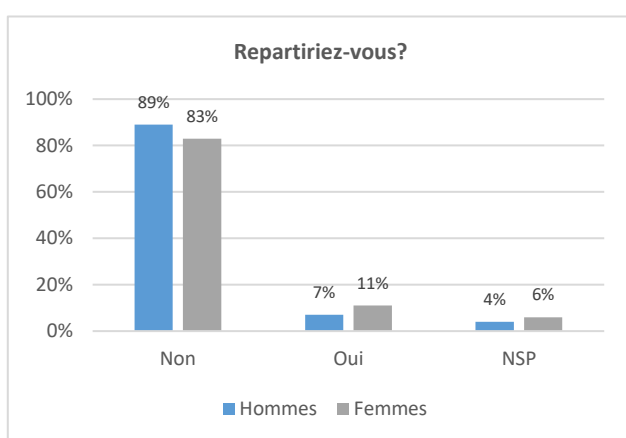
3. Reprise d'activité



La majorité des personnes de retour (48%) indiquent vouloir reprendre leur activité précédente (46% des hommes et 61% des femmes). Ceci pourrait sembler être en contradiction avec le fait que pour la majorité d'entre eux le départ était motivé par des raisons économiques. Il est cependant nécessaire de prendre en compte le fait que l'activité précédente a permis à la majorité des personnes de faire des économies considérables qui ont servi à financer le voyage. Le fait que les questions soient posées immédiatement après le retour est très certainement aussi un facteur qui

¹¹ Toutes les personnes ayant participé à l'enquête sont rentrées dans le cadre du programme de retour volontaire.

influence les réponses, la plupart de personnes interrogées n’ayant pas encore eu le temps de se concentrer sur les perspectives futures. Une autre hypothèse explicative de ce résultat pourrait aussi être que les migrants ont vécu une expérience si traumatisante, qu’ils souhaitent l’oublier et la mettre derrière eux en reprenant la vie qu’ils avaient avant de partir. Les femmes sont nettement plus nombreuses que les hommes à vouloir reprendre l’activité qu’elles menaient avant le départ. Il serait intéressant de comprendre si cela s’explique par le fait que les revenus tirés de cette activité étaient suffisants pour elles ou encore si la décision de partir ne leur appartenait pas entièrement, à savoir qu’elles avaient été sous l’influence d’une personne ou plusieurs personnes et ne souhaitaient pas réellement prendre la route. Par ailleurs, dans 27% des cas, les migrants souhaitent lancer leur propre entreprise et dans 15% des cas chercher un nouveau travail.



A la question « Repartiriez-vous ? », **88% personnes répondent « non »**. A nouveau, il faut noter que la question est posée dans les jours suivant le retour et que le soulagement d’avoir échappé à une situation extrêmement difficile prévaut (particulièrement pour les personnes qui étaient en détention en Libye).

Néanmoins, ce point permet d’affirmer que la majorité des individus interrogés sont déterminés à rester en Côte d’Ivoire.

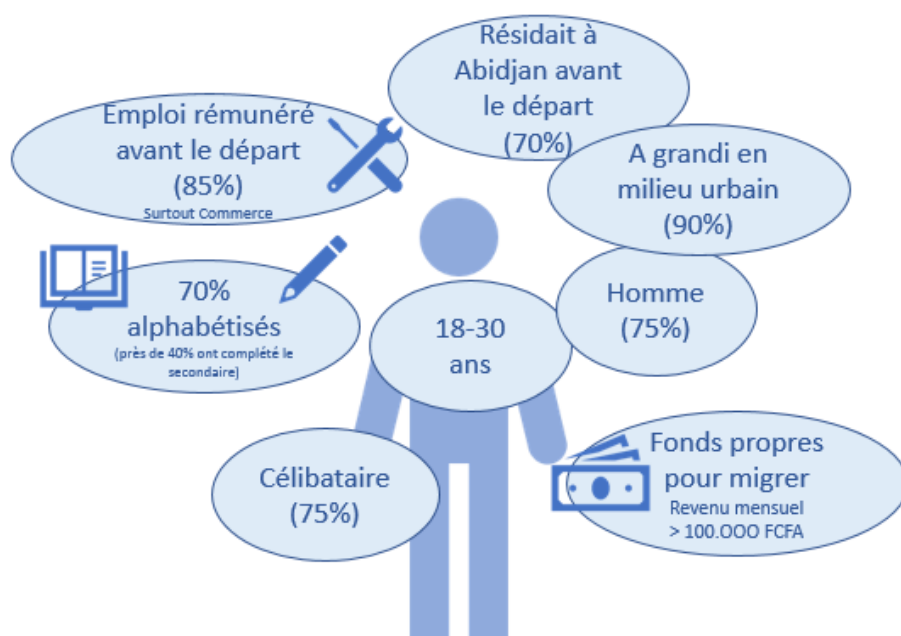
Une nuance peut être apportée à ce constat liée à l’évolution des réponses à cette question entre 2017 et 2018. En effet, **le nombre de migrants envisageant ou hésitant à repartir a augmenté entre 2017 et 2018, passant de 7% à 16%**. Cette évolution est particulièrement inquiétante compte tenu des conditions particulièrement difficiles (physiques et psychologiques) vécues par les migrants pendant leur voyage. Il serait pertinent de s’interroger sur les raisons et les mécanismes psychologiques qui font que les migrants envisageraient de retenter l’aventure ainsi que sur les facteurs explicatifs de cette augmentation à six mois d’intervalle. Alors que les témoignages mettent en évidence le fait que le parcours migratoire des femmes comporte plus de risques que celui des hommes, (en termes d’humiliations, de violences physiques et sexuelles basées sur le genre), on relève **que pour 2018 les femmes sont plus nombreuses que les hommes à envisager de retenter l’aventure** (20% contre 15% pour les hommes). Ce fait vient nuancer le constat initial.

Conclusion

1. Profil type résumé

Le diagramme ci-dessous reprend les principales caractéristiques identifiées au cours de l'analyse. Il n'existe bien entendu pas un seul profil de migrant se déclarant Ivoirien, chacun ayant sa propre histoire et expérience, mais les points exposés dans le graphique reprennent les éléments du profil que l'on retrouve fréquemment.

Ainsi, le « migrant ivoirien typique » est un jeune homme, entre 18 et 30 ans et qui résidait à Abidjan avant son départ. Ayant reçu une éducation au moins primaire, il avait un emploi rémunéré dans le secteur informel, souvent dans le commerce avec un salaire équivalent à 100.000 FCFA. Il a pris lui-même la décision de quitter la Côte d'Ivoire à la recherche de meilleures opportunités économiques en Europe, et a payé le voyage, qui lui a coûté plus d'un million de FCFA, par ses propres moyens et économies. Il a voyagé par la route en passant par le Burkina Faso/Niger, puis l'Algérie et/ou le Niger pour atteindre la Libye. Une fois arrivé et après avoir passé quelques mois sur place, il a pris la décision de rentrer au pays en raison de la situation difficile du point de vue économique et/ou sécuritaire (la majorité des migrants assistés par l'OIM dans leur retour en Côte d'Ivoire au départ de Libye ont connu la détention). Une fois rentré en Côte d'Ivoire il ne souhaite pas reprendre la route mais plutôt se (ré-) installer à Abidjan afin de reprendre son activité et/ou monter sa propre entreprise.



Profil du migrant venant de la Côte d'Ivoire*

*basé sur les déclarations volontaires de migrants qui ont participé aux programmes de retour volontaire vers la Côte d'Ivoire mis en œuvre par l'OIM. Les entretiens ont été faits avec un échantillon d'environ 2 000 personnes après l'arrivée en Côte d'Ivoire des bénéficiaires entre Mai 2017 et Mai 2018.

2. Recommandations

Malgré les limites de ce profilage du migrant se déclarant de nationalité ivoirienne présentées dans la section méthodologique de ce rapport, ce dernier fournit des indications intéressantes qui renforcent la compréhension du profil des migrants ivoiriens sur la Route de la Méditerranée Centrale. Certaines pistes seront à approfondir et à vérifier par des analyses plus qualitatives et des entretiens menés à un moment plus éloigné de la date de retour.

Parmi les points d'intérêt qu'il sera important d'approfondir, l'on peut notamment retenir la route via la Tunisie qui semble gagner en importance pour les migrants présumés ivoiriens, et notamment pour les femmes. Dans ce contexte il sera également utile de s'intéresser de manière plus spécifique sur la possible existence d'un réseau de passeurs ciblant les femmes ivoiriennes. La féminisation de la migration ivoirienne pousse à s'interroger sur l'impact que cette dernière peut avoir sur la structure sociale de la société ivoirienne ainsi que sur l'organisation sociale et traditionnelle de la famille et de la communauté.

Le fait que bon nombre de migrants disent avoir grandi dans un contexte urbain nécessite également plus d'informations qualitatives afin de lier les profils des individus à des perspectives de réintégration adaptées. De même, le fait qu'un nombre important des personnes rentrées en Côte d'Ivoire ait travaillé dans les différents métiers du bâtiment sur la route migratoire pour les hommes et dans les métiers des services pour les femmes peut offrir davantage de perspectives de réintégration.

Le présent rapport sera mis à jour régulièrement et l'analyse sera complétée par des analyses qualitatives portant sur des thématiques choisies en fonction des priorités nationales et des singularités du phénomène migratoire en Côte d'Ivoire, afin de proposer une compréhension la plus holistique possible du phénomène migratoire en Côte d'Ivoire.

Pour tout renseignement supplémentaire contactez Marina Schramm, Chef de Mission de l'OIM en Côte d'Ivoire : mschramm@iom.int



Organisation internationale pour les migrations (OIM)

L'organisme des Nations Unies chargé des migrations

MISSION EN COTE D'IVOIRE

Rue J 107, Lot 1616 - Deux-plateaux Vallon
Cocody 27 BP 739 Abidjan 27, Côte d'Ivoire

T. +225 22528200 • iomabidjan@iom.int • www.iom.int